

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Du 25 Novembre 2016 à 19 heures 00

Présents : Mmes Liliane BLANC, Marie France BOZZI, Chantal FRITSCH, Sylvie PUECHLONG, Nicole RIBAUD.

Mrs Serge ABELY, Alain GAZARD, Laurent MOKRZYCKI, Rémi TORTEL

Représentés : Stéphanie LEHU a donné pour Liliane BLANC

Laurent RINCI a donné pouvoir à Rémi TORTEL

Secrétaire de séance : Alain GAZARD

Ordre du jour : Lancement de la Révision du Plan Local d'Urbanisme et annulation de la modification du PLU,

Ouverture d'un programme comptable d'investissement pour la création de points de collecte d'ordures ménagères et de Tri Sélectif

Demande de subvention pour travaux de voirie au Conseil Départemental

Choix des entreprises pour les travaux des toilettes publiques

Avenants aux travaux de la Salle des fêtes et des logements

Tarif de la location de la salle des fêtes

Conviviales 2017

Questions diverses

- **Révision du Plan Local d'urbanisme :**

Madame le Maire rappelle que l'élaboration du PLU a été approuvée en 2006. Elle explique que ce PLU a permis de gérer le développement de la commune au cours des 10 années passées, mais qu'aujourd'hui, il ne répond plus aux besoins de la commune compte tenu notamment de l'atteinte des objectifs fixés à l'époque. Elle explique également que depuis 10 ans le contexte réglementaire a beaucoup évolué et qu'il convient de prendre en compte ces évolutions pour assurer un développement cohérent et harmonieux de la commune.

Madame le Maire explique donc que le PLU ne permet plus de répondre pleinement aux besoins de la commune et qu'il y aurait lieu de le réviser.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la révision du Plan Local d'urbanisme

- **Ouverture d'un programme comptable d'investissement pour la création de points de collecte d'ordures ménagères et de Tri Sélectif**

La COPAVO nous demande de rationaliser le nombre de points de collecte, car si l'on veut conserver le niveau actuel de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il faut passer de 13 points à 5 points de collecte.

Le conseil accepte d'ouvrir un programme d'investissement (Vote à l'unanimité)

- **Demande de subvention pour travaux de voirie au Conseil Départemental :**

Mme Le Maire fait part aux conseillers municipaux des différents devis établis pour la rénovation de la voirie communale. Elle propose de retenir les voies suivantes et de présenter un dossier de demande de subvention à Mr Le Président du Conseil Départemental :

Chemin D'Argelier	32 600.00 € HT
Chemin derrière le lotissement	10 195.00 € HT
Aménagement du passage à gué traverse de la Fontvieille	2 820.00 € HT
Mise en sécurité de l'entrée Sud du Village et de la Place de Verdun	1 060.00 € HT
TOTAL	46 675.00 € HT

Le conseil municipal autorise Mme Le Maire à faire la demande de subvention à Mr. le Président du Conseil Départemental pour les travaux de voirie mentionnés dans le tableau ci-dessus. (Voté à l'unanimité).

- **Choix des entreprises pour les travaux des toilettes publiques :**

Mme Le Maire informe les élus qui suite aux différents devis reçus pour les travaux des toilettes publiques, il y a lieu de retenir les entreprises et d'autoriser Mme le Maire à signer les actes d'engagement. Les entreprises retenues et le montant des travaux sont les suivants :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT
Maçonnerie	SUZE BATIMENT	25 850.73 €
Electricité	ELERGIE	823.37 €
Plomberie sanitaire	ANAYA CRUEIZE	4 104.84 €
Ferronnerie	F.M.M.B.	7 160.87 €
TOTAL		37 939.81 €

Le conseil municipal décide de retenir les entreprises mentionnées dans le tableau ci-dessus et autorise Mme Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces travaux. Voté à l'unanimité.

- **Avenants aux travaux de la Salle des fêtes et des logements**

Mme Le Maire informe les conseillers du prochain achèvement des travaux de la salle des fêtes et que plusieurs modifications ont été apportés, et donc qu'il y a lieu de faire des avenants comme prévus dans le tableau ci-dessous :

Lot	Entreprise	Objet	Prix HT	Prix TTC
Lot 1 : Gros-Œuvre	Suze Batiment	Reprise de l'ensemble des gouttières Façades Est	2 547.00 €	2 801.70 €
Lot 2 Menuiserie	GROSJEAN	Salle des fêtes Logement n° 2 Création Log	4 209.71 € 795.49 €	5 051.65 € 954.59 €
Lot 5 : Electricité	Elergie	Fourniture d'un vidéo projecteur Modification éclairage cuisine	793.48 € 311.09 €	952.18 € 373.31 €
Lot 7 : Ferrenerie	F.M.M.B.	Garde-corps en barre d'appui	1 190.79 €	1 428.95 €

- **Tarif de la location de la salle des fêtes**

Mme le Maire vient d'informer les élus que les travaux de la Salle des Fêtes seront terminés fin décembre, début janvier, et qu'afin de pouvoir louer la salle, il faut fixer les tarifs de location.

Les tarifs de la location de la salle des fêtes de Buisson sont arrêtés comme suit à compter du 1^{er} janvier 2017.:

Buissonnais ou propriétaires fonciers	150 €
Extérieurs à la commune	300 €
La caution	800 €

- **Conviviales 2017 :**

Le conseil municipal accepte de recevoir les Conviviales fin avril 2017.

La participation de la commune s'élève à 500€. Voté à l'unanimité.

- **Questions diverses :**

Achat de barnums : Mme le Maire propose l'achat de barnums et de deux ballons lumineux pour les manifestations du village et propose aussi de déposer un dossier de demande de subvention auprès de Mr Le Président du Conseil Départemental.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30.



[Handwritten signature]